



Formation patronale 3 (FOGLF3)

Code du module	FOGLF3
Unité capitalisable	Gérer un transport (GETRA)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Division logistique
Diplôme / Certificat	Diplôme de technicien

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.

Sélective

Indicateurs

L'apprenti est capable de différencier les documents internes spécifiques du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de se procurer, sous guidance, des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...) L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes

Socles

Les documents internes sont différenciés.

Les fonctions majoritairement utilisées du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement sous guidance.

Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas.

Les informations pertinentes sont recueillies.

Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.

2

L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

L'apprenti est capable de séquencer son travail; se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche; estimer le temps de travail nécessaire.

Socles

Les informations pertinentes sont recueillies.

La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.

3

L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple.

Sélective

Indicateurs

L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : en veillant à la qualité du travail; en suivant les instructions reçues; en respectant la législation, réglementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.

Socles

Le travail de l'apprenti est complet et soigné.
Les consignes sont respectées dans la plupart des cas.
La législation, la réglementation et les normes sont appliquées.

4

L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

L'apprenti est capable de : utiliser le vocabulaire approprié; respecter les règles basiques de la politesse (ponctualité, communication, ...); respecter le code vestimentaire ; soigner son apparence ; s'exprimer de façon claire et précise; identifier et respecter le champ de ses responsabilités ; s'intégrer dans l'équipe; prendre conscience des valeurs de l'entreprise.

Socles

Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié.
Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel.
Les messages sont clairs et compréhensibles.
Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

5

L'élève est capable d'évaluer et de documenter l'exécution de sa prestation logistique.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail, d'en faire un compte-rendu à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.

Socles

La documentation est soignée et lisible.
Le rapport est objectif, compréhensible et contient les informations essentielles.
Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 1/5

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0